



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/26805
26 novembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

LETTRE DATEE DU 26 NOVEMBRE 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE
DE L'AZERBAIDJAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte, reçu par télécopie,
d'une déclaration de la Direction des gardes frontière du Ministère de la
sécurité nationale de la République azerbaïdjanaise publiée à propos du nouvel
acte d'agression commis par la République d'Arménie contre l'Azerbaïdjan.

Le Conseiller,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Yashar T. ALIYEV

ANNEXE

Déclaration de la Direction des gardes frontière du Ministère de la
sécurité nationale de la République azerbaïdjanaise

Le 24 novembre 1993, après une longue préparation de missiles d'artillerie et avec le soutien de blindés, des divisions des forces armées de la République d'Arménie ont attaqué, depuis le territoire du district azerbaïdjanais de Djebraïl, les secteurs des neuvième, dixième et onzième postes des gardes frontière chargés de protéger la frontière d'Etat de la République azerbaïdjanaise avec la République islamique d'Iran.

Des combats acharnés ont eu lieu dans le voisinage immédiat de l'aménagement hydraulique azerbaïdjo-iranien en construction à Khoudafarin.

Pendant cinq heures, les effectifs des postes frontière, armés seulement de fusils d'infanterie, ont contenu la poussée des forces supérieures de la République d'Arménie mais, ayant subi des pertes, vers 15 heures, les gardes frontière ont été contraints de reculer jusqu'au bord de l'Araxe, où passe la frontière d'Etat entre la République azerbaïdjanaise et la République islamique d'Iran, et de passer en territoire iranien.

Au cours des combats, les troupes arméniennes ont tiré sur des secteurs frontaliers de la République islamique d'Iran.

A cause de cette nouvelle escalade de l'agression arménienne, les forces armées de la République d'Arménie contrôlent maintenant 161 kilomètres de la frontière d'Etat entre la République azerbaïdjanaise et la République islamique d'Iran et des ouvrages d'art et des installations du chantier de Khoudafarin ont été détruits, incendiés et pillés.

Cette violation flagrante du cessez-le-feu de la part de la République d'Arménie n'est qu'un nouvel élément de la politique expansionniste de la République d'Arménie, au même titre que les coups de fusil tirés, le 20 novembre dernier, contre la mission de médiation russe dirigée par le représentant spécial du Président de la Fédération de Russie, l'Ambassadeur V. N. Kazimirov, chargé de pouvoirs spéciaux, dans la portion occidentale de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, à une distance considérable de la région du Haut-Karabakh.

De tels actes de la République d'Arménie risquent d'internationaliser le conflit et d'avoir des conséquences imprévisibles, dont la République d'Arménie porterait l'entière responsabilité.

Bakou, le 25 novembre 1993
